



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 mai 2023

Envoyé en préfecture le 17/05/2023

Reçu en préfecture le 17/05/2023

Publié le 17/05/2023

ID : 089-218903466-20230516-2023\_036-DE



### DÉLIBÉRATION N°2023-036

**OBJET : Convention avec le Conseil Départemental sur la lecture publique (2021-2027)**

En exercice : 23  
Membres  
Présents(s) : 14  
Pouvoir(s) : 5  
Absent(s) : 9

Le seize mai deux mille vingt trois, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Frédéric GRACIA, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Bertrand POUSSIERRE.

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Philippe THOMAS À Christiane LEPEIRE, Nicolas PERROUD À Chrystelle EDOUARD, Aurore BAUGE À Claire GUEGUIN, Thomas GUETTARD À Yannick BARBOTTE, Christophe GUYOT À Bertrand POUSSIERRE.

**Le ou les membres absent(s) :**

Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Aurore BAUGE, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Aurélie HENAULT.

**Secrétaire de séance : Monsieur Aurélien HELLE**

Le 11 décembre 2020, le Département a adopté un « plan départemental de lecture publique » pour 2021-2027 dont les principaux objectifs sont :

- la modernisation des bibliothèques publiques de l'Yonne,
- leur structuration en réseau,
- leur adaptation aux usages actuels des publics,
- leur contribution à la formation du citoyen et à l'égalité d'accès à la lecture et à la culture de tous les publics.

Par ailleurs, et sans remettre en cause la compétence obligatoire en matière de lecture publique du Département, la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République reconnaît aujourd'hui une « compétence partagée dans le domaine de la culture ».

Dans ce cadre, les collectivités territoriales de l'Yonne sont des partenaires privilégiés du Département.

La présente convention a pour objectif de coordonner l'actions des Collectivités afin de permettre l'accès à la lecture et à la culture de tous les publics, conformément aux objectifs fixés dans le « Plan Départemental de Lecture Publique ».

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention et tout document afférent à ce dossier.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Christiane LEPEIRE  
Maire de Saint-Georges-sur-Baulche

Envoyé en préfecture le 17/05/2023

Reçu en préfecture le 17/05/2023

Publié le 17/05/2023

ID : 089-218903466-20230516-2023\_036-DE



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Christiane Lepeire', written over the right side of the municipal seal.